

ARDENNE rives de mag'

L'information de la Communauté de Communes au fil de la meuse

AUTOMNE 2018 - N°71

ÉTONNER
Ardenne
ENCHANTER



"LES MISÉRABLES"
Carton plein à la
Citadelle de Givet



Mesdames, Messieurs,

L'automne et ses magnifiques couleurs se sont installés sur notre belle Pointe des Ardennes, comme en témoigne la photographie du Château de Vireux-Wallerand, visible en dernière de couverture et prise par le vainqueur de notre concours photo, M. BOLLICH, que nous félicitons !

L'été aura été marqué par une très belle saison touristique en particulier pour l'un des sites emblématique de notre Communauté : Charlemont, Citadelle de Givet. Entre l'ouverture du site entre le 1er juillet et le 30 septembre, nous aurons accueilli 5.935 visiteurs (dont 1.342 lors des journées européennes du patrimoine qui ont remporté un franc succès). La reprise de l'activité du Bateau Charlemagne, et le petit train de Givet, auront, également, permis de diversifier l'offre. Et que dire de l'accueil en plein air, dans Charlemont, du spectacle de Jacques NEEFS, « Les Misérables », les 1^{er} et 2 septembre derniers ? Un succès total pour cette coproduction Ardenne Rives de Meuse/Citadelle de Namur, puisque la pièce de théâtre s'est jouée à guichet fermé pour les trois représentations !

Voilà un bel exemple de coopération transfrontalière placée sous le signe de la culture et qui, au vu du succès rencontré, ne sera sans doute pas le dernier.

Nous travaillons, d'ailleurs, dès maintenant, à l'organisation de la saison touristique 2019 pour pouvoir proposer encore plus d'activités au public. Comme l'an dernier, une nouvelle campagne de travaux va démarrer sur le site de Charlemont et nous vous en parlerons bientôt.

Vous verrez, enfin, dans ce numéro que nous avons fêté la 1000^{ème} adhérente du service Taxi à la Carte. Nous adressons, donc, une fois encore, à Mme Geneviève KOZLOWICZ toutes nos plus sincères félicitations.

Voilà, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une très agréable lecture et à profiter de la beauté de nos paysages automnaux.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bernard DEKENS



6



LE TRIMESTRE

- p. 4** Succès pour le spectacle "Les Misérables"
- p. 6** Journées Européennes du Patrimoine à Charlemont, plus de 1300 visiteurs !
- p. 8** Taxi à la carte, déjà 1000 adhérents !
- p. 10** En direct de Ham-sur-Meuse
- p. 13** Pages santé

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Bernard DEKENS

RÉDACTEUR EN CHEF
Richard SZWAJCKER

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Stéphanie YOL

MAQUETTISME - CRÉATION
Caroline PETIT

COMITÉ DE LECTURE
Bernard DEFORGE
Didier BERTOLUTTI
Jean-Bernard ROSE
Ginette DEFAUT
Richard SZWAJCKER
Stéphanie YOL

IMPRIMEUR
Fusion Graphic

CRÉDITS PHOTO
Ardenne Rives de Meuse
Mairie de Ham-sur-Meuse
S.Bollich

DÉPÔT LÉGAL
n°71 135/92



Retrouvez le bulletin en version audio.

Si vous-même, ou une personne de votre entourage êtes non-voyant, mal-voyant ou si vous avez des difficultés pour lire, contactez le 03. 24. 41. 35. 03.



ARDENNE rives de mag
se décline également sur notre
nouveau site internet :
www.ardennerivesdemeuse.com

Le court-métrage du réalisateur Michaël DICHTER, « Pollux », produit par « Les films NORFOLK » et entièrement tourné à REVIN en mars 2018, avec le soutien de notre Communauté, de la Ville de REVIN et celui de la Région Grand Est, suit une trajectoire ascendante puisqu'il vient d'être récompensé d'une mention spéciale du jury au Festival « Off Courts » 2018 de Trouville et qu'il concourt, prochainement au Festival « Tous Courts » d'Aix-en-Provence. Un bel exemple de réussite pour la politique d'accueil des tournages sur notre territoire !

Succès pour le spectacle **LES "MISÉRABLES" À LA CITADELLE**

Suite au succès de la pièce de Théâtre « Vauban est son double », jouée l'an dernier à Namur, le namurois Jacques Neefs a été sollicité pour mettre en scène un nouveau spectacle en plein air. Cette fois, il a choisi le célèbre roman de Victor Hugo « Les Misérables ».

Condenser cette œuvre de la littérature française en seulement deux heures était un sacré défi, mais le metteur en scène l'a relevé, grâce, notamment, à l'adaptation de Stephen Shank et Patrick de Longrée. Quatre mois de travail dont un mois de répétitions avec les comédiens ont tout de même été nécessaires, pour offrir un spectacle qui s'adressait aussi bien à ceux qui connaissaient très bien l'œuvre, qu'à des personnes qui la découvraient.

Ce spectacle a été joué du 10 au 19 août à la Citadelle de Namur avant d'investir le site de Charlemont, pour trois représentations qui ont eu lieu les 1^{er} et 2 septembre.

Il s'agissait en effet d'une coproduction de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse et de la Citadelle de Namur. La Communauté



a participé financièrement à hauteur de 40 000 € pour accueillir ce spectacle de plein air à Charlemont. Une demande de subvention a été adressée à l'autorité de gestion du programme Interreg V France-Wallonie Vlaanderen, dans le cadre des micro projets.



L'inspecteur Javert en quête d'indices, au plus près du public, interroge quelques spectateurs.



Les comédiens n'ont pas hésité à utiliser les gradins pour jouer leur scène

Les neuf représentations à Namur se sont jouées à guichet fermé. Les trois représentations à Charlemont ont, également, affiché complet avec 140 personnes par spectacle.

Pas moins de dix-sept comédiens professionnels français et belges, issus en majorité de la compagnie du metteur en scène, Act'Hours, ainsi que de deux autres compagnies, ont fait revivre la célèbre œuvre de Victor Hugo, avec pour fabuleux décor l'hôpital de siège de Charlemont.

Le spectacle comprenait un entracte au cours duquel les acteurs se mêlaient au public.

Gavroche, Jean Valjean, Cosette, Fantine, Les Thénardier, l'inspecteur Javert, et biens d'autres encore, tous les personnages incontournables de ce classique, ont donné de la voix dans ce lieu hors du commun.

L'excellent jeu des acteurs a bluffé les spectateurs. La météo clémente et la magie du lieu ont, elles aussi, contribué au succès du spectacle.



Le public au coeur de l'hôpital de siège



JEP 2018 À CHARLEMONT, PLUS DE 1300 VISITEURS !



Cette année, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine qui ont eu lieu les samedi 15 et dimanche 16 septembre, la Communauté de Communes a organisé de nombreuses animations sur le site de Charlemont.

Des visites guidées « classiques » d'une durée d'1h30 ainsi que des visites "passionnés", de 2h30, ont été proposées tout au long du week-end.

Des reconstitutions historiques de la vie des soldats de l'époque du premier et du second empire étaient proposées au public grâce, notamment, à la présence des Arquebusiers de l'Est, des Artilleurs de la Citadelle de Namur et de La Cartouchière d'Arras. Tirs de canons et escarmouches ont parfois surpris les visiteurs au détour de leur promenade.

Une quinzaine d'artisans « vieux métiers 19^{ème} » étaient présents : boulanger, cordonnier, potier, dentellières, tonnelier, fileuse de laine, chevrier, cordier, fabricants de feutre, vannière, producteurs de miel, de fromages de chèvre, de confitures et d'autres gourmandises, thé, boissons anciennes et jeux anciens.

Des ateliers ludiques étaient proposés par certains artisans et un studio photographique permettait de repartir avec sa photo souvenir.



La plupart des artisans avaient pris place dans l'ancien hôpital de siège



Parmi les nombreuses activités proposées, les visiteurs pouvaient s'essayer à la broderie

Les Sentinelles de Charlemont qui participaient, également, à l'évènement, ont proposé une grande exposition de canons miniatures ainsi qu'une exposition portant sur l'histoire de Charlemont et celle de l'artillerie. Une conférence ayant pour thème « la Grosse Bertha » était également donnée par M. Philippe BRAGARD, professeur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art à l'Université de LOUVAIN.

Pour se restaurer, les visiteurs pouvaient déguster du jambon ardennais cuit à la broche par le traiteur Stéphane Maurino ou opter pour la friterie proposée par le Centre Social Le Lien.

Il y avait donc de quoi ravir petits et grands au cours de ce week-end dédié au patrimoine. Un véritable succès puisque 449 visiteurs ont été accueillis le samedi et 893 le dimanche, soit un total de 1342 personnes.



L'association givetoise Folklorica a proposé des démonstrations de danses anciennes.

BILAN TOURISTIQUE DE LA SAISON



Durant la saison estivale, du 1^{er} juillet au 30 septembre, le site de Charlemont a accueilli 5 935 visiteurs (dont 1 342 lors des Journées Européennes du Patrimoine 2018).

CHARLEMONT
CITADELLE DE GIVET

Service "Taxi à la Carte", déjà **1 000 ADHÉRENTS !**

"Taxi à la Carte" est un service mis en place afin de faciliter aux habitants du territoire l'accès au transport privé par taxi. Elle permet aux bénéficiaires de circuler en taxi, en toute simplicité, sur l'ensemble du territoire communautaire, pour quelque motif que ce soit, pour un coût limité à 3 ou 6 € par transport. La différence entre ces 3 ou 6 € et le coût du transport est payée par la Communauté.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Personnes concernées

Sont éligibles les personnes âgées de 65 ans et plus, n'ayant pas de véhicule ou de permis de conduire, ou étant dans l'incapacité de conduire pour raison médicale avérée, ainsi que les personnes de 80 ans et plus et conduisant encore.

Les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent, également, bénéficier d'une carte d'adhérent provisoire du fait d'une incapacité de conduire temporaire, suite à une opération, un accident... sous réserve que cette incapacité soit avérée et dûment justifiée.

Un certificat médical attestant l'incapacité avérée de conduire et la durée de cette incapacité devra être fourni à l'appui de la demande de la carte provisoire. La durée de validité de la carte provisoire est fixée à 15 jours minimum et 6 mois maximum, renouvelable 1 fois.

Déplacements concernés

Sont éligibles les déplacements dans la Communauté de Communes intra-muros. Afin de limiter les abus, une distance minimale de 500 mètres pour les courses aller ou retour est mise en place, sauf pour les personnes à mobilité réduite identifiées à l'inscription par mention dûment notée sur la carte d'adhérent.

Les transports hors Communauté de Communes ou pris en charge par tout autre organisme (Sécurité Sociale, ...) sont exclus.



Les déplacements médicaux vers la Belgique ont été supprimés au 1er septembre 2014.

Toutefois, afin de pallier le manque de médecins généralistes sur le secteur de Givet, les transports vers les médecins généralistes de la Province de Namur, conventionnés avec la CPAM des Ardennes, sont pris en charge, à titre provisoire et dérogatoire. Cette mesure est valable uniquement pour les bénéficiaires du service Taxi à la Carte des communes de Charnois, Chooz, Foisches, Fromelennes, Givet, Ham/Meuse, Landrichamps et Rancennes.

Le système fonctionne du lundi au dimanche 24 heures/24.

Inscriptions

L'utilisateur s'inscrit auprès de la Communauté par le retrait et le dépôt, en Mairie ou auprès du CCAS du domicile, d'un dossier auquel sera joint un justificatif de domicile, une copie de la carte d'identité, une photo d'identité récente, un relevé d'identité bancaire ou postal, un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité avérée de conduire, une copie de la carte d'invalidité pour les personnes à mobilité réduite et une attestation sur l'honneur,

par laquelle, le demandeur s'engagera à ne plus conduire son véhicule, pendant toute la durée de son incapacité de conduire.

La Communauté lui délivrera une carte personnelle avec son numéro d'adhérent au système, à présenter à l'artisan-taxi lors de chaque transport.

Réservation d'un taxi

L'usager contacte un taxi de son choix dans la liste des taxis agréés par le Président de la Communauté, qui est fournie. La gestion des chauffeurs peut parfois s'avérer compliquée, c'est pourquoi, la réservation se fait obligatoirement 24h à l'avance, en journée (sauf cas d'urgence). Il est nécessaire de respecter le transport qui a été initialement défini lors de votre prise de rendez-vous avec le taxi.

L'usager et l'artisan-taxi conviennent ensemble des modalités de transport : lieu de départ, horaires...

Après avoir réalisé son transport, l'usager paie celui-ci intégralement à l'artisan-taxi qui va lui établir un justificatif de paiement. Cette facture devra être remplie et signée avec le plus grand soin par l'usager et le chauffeur. Le motif du transport pourra également être renseigné, à titre purement statistique et non obligatoire.

Vous pouvez consulter la liste des taxis du territoire sur notre site internet ardennerivesdemeuse.com, rubrique Vivre.

Remboursement

Depuis le 1er septembre 2018, le système de remboursement est modifié. Désormais, les remboursements sont effectués lorsqu'un plancher de 20 euros est atteint. Sinon, les remboursements ont lieu deux fois par an, en milieu et en fin d'année. Les justificatifs de paiement sont transmis par les artisans-taxis au maximum le 5 du mois suivant le transport. Dès réception de la facture, la Communauté rembourse à l'usager la différence entre le prix de la course et les 3 ou 6 euros qui restent à la charge du bénéficiaire, selon les modalités suivantes :

- Un aller de A à B sans retour correspond à un transport : le ticket modérateur est de 3 €.

- Un aller-retour avec un temps sur place inférieur à une demi-heure correspond à un transport : le ticket modérateur est de 3 €.

- Un aller-retour effectué au-delà d'une demi-heure dans une même journée correspond à un transport : le ticket modérateur est de 6 € (3 € pour l'aller et 3 € pour le retour).

Le délai d'attente du taxi entre l'aller et le retour d'un même transport est limité à deux heures. Au-delà, le temps d'attente est pris en charge par l'adhérent. L'usager paie le prix du taxi fixé par arrêté préfectoral. Un maximum de 50 transports par usager et par an est autorisé.

MISE À L'HONNEUR DE LA 1000^{ÈME} BÉNÉFICIAIRE

Mme Geneviève KOZLOWICZ, qui demeure à la Résidence des Trois Tours à Givet, s'est inscrite en août dernier et elle est ainsi devenue la 1 000^{ème} bénéficiaire du service depuis sa mise en place.

La Communauté de Communes a décidé de marquer cet événement et a tenu à honorer Mme KOZLOWICZ en lui apportant un bouquet de fleurs et un livre à son domicile et en lui offrant la gratuité du service, pendant une année.



Mme Geneviève KOZLOWICZ, entourée d'Angélique WAUTOT de la Mairie de Givet et de Pascal GILLAUX, Vice-Président de la Communauté de Communes



Jean-Claude Jacquemart

Maire de Ham-sur-Meuse

“ Le conseil municipal et moi même faisons tout pour rendre la commune de Ham-sur-Meuse vivante et attrayante pour le bien-être de la population ainsi que celui de ses nouveaux habitants.. ”



En direct de

HAM-SUR-MEUSE

QUELQUES INFORMATIONS

Nom des habitants : Les Hamoises et les Hamois

Population : 250 habitants

Superficie : 611 ha

Fête patronale : Le dernier week-end de juillet

Mairie : 82 Place de la Mairie,
08600 Ham-sur-Meuse
Tel : 03 24 40 26 98
Fax : 03 24 40 26 98

Mail : hamsurmeuse.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Le mardi et le vendredi : de 18h00 à 20h00

Le maire, Jean-Claude Jacquemart, est né à Givet, le 14 janvier 1945. Marié, il est père de deux enfants et a trois petits-enfants.

Il débute en 1961 comme apprenti tourneur-fraiseur à Tréfinmétaux, puis aux établissements Renard, pour terminer à la société SOGIMECA en 2004. Il aime la chasse et le jardinage.

Après un 1^{er} mandat en tant que Conseiller en 1983 et 3 mandats de 1^{er} Adjoint, il est élu Maire de la commune en 2008, succédant à Monsieur Pierre LEBRECK.

Monsieur le Maire, pouvez-vous nous parler des travaux et aménagements les plus importants dont a bénéficié la commune de Ham-sur-Meuse, au cours de ces dernières années ?

Plusieurs gros travaux ont été réalisés depuis mon mandat en cours. Tout d'abord, la rénovation totale de la voirie autour de l'église et de la rue Grégoire, avec notamment, le changement du réseau d'eau potable et la pose de celui de l'assainissement.



Nous avons créé un parking et construit 3 garages, rue principale, sur l'emplacement d'une ancienne maison abandonnée, dont la commune avait acquis le terrain. Un atelier municipal a aussi vu le jour. Enfin, un défibrillateur à l'entrée de la salle des fêtes a été posé.

La municipalité a-t-elle d'autres projets pour embellir le village ou pour améliorer le quotidien des habitants ?

Plusieurs projets sont en cours ou en étude pour notre village.

L'un de nos grands projets pour les années à venir concerne l'assainissement. Le dossier est en attente pour le moment, car après plusieurs études, et de multiples réunions, nous avons malheureusement appris que Ham-sur-Meuse ne faisait plus partie des communes prioritaires, et donc, que nous ne bénéficions plus de subventions.

Prochainement, les rues Culot et Corbiat vont être refaites, ainsi que d'autres petits travaux de voirie. Nous allons également créer un accès PMR à la mairie.



Le verger, dont les travaux ont déjà débuté, sera situé en lisière de bois, derrière l'atelier communal

Enfin un verger conservatoire est en cours de réalisation. Il sera constitué d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers), mais également de fruitiers plus petits (comme des cassis, des framboisiers et d'autres baies comestibles). Petit plus, ce verger se situera à 200 m du rucher communal pour une meilleure pollinisation. Il

n'a pas vocation à un être un verger de rapport mais plutôt un verger familial avec la présence de panneaux pédagogiques. Il pourrait, également, accueillir de futures sorties scolaires.

Ce projet est réalisé avec le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) (qui subventionne la repropriation des tranchées forestières créées par les lignes haute tension) par l'intermédiaire du Parc Naturel Régional des Ardennes (PNR). Une convention a donc été signée entre ces deux parties et notre commune, pour mener à bien ce projet.

Parlez-nous des commerces et services existants dans votre commune.

Malheureusement, nous n'avons plus de commerces dans la commune. Par contre, nous avons un artisan couvreur !

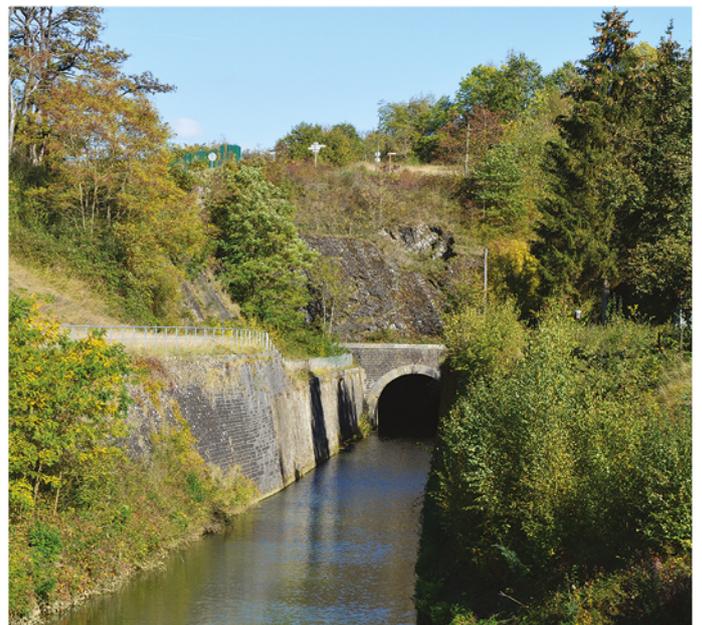
Et la vie associative ?

Il ne reste plus qu'une association dans la commune, la société de chasse communale.

Le Conseil municipal gère toutes les manifestations, comme, par exemple la fête du village, le Noël et le voyage des enfants, le marché aux fleurs, Halloween, le repas des anciens, et cette année le Téléthon.

Un mot pour conclure...

Le conseil municipal et moi-même faisons tout pour rendre la commune de Ham-sur-Meuse vivante et attrayante pour le bien-être de la population ainsi que celui de ses nouveaux habitants.



Le tunnel de Ham-sur-Meuse, long de 565 m et large de 6,5 m

Le centre de radiologie de Givet

DE NOUVEAU OUVERT

Le cabinet de radiologie situé 11 Place Jacques Sourdille a ouvert ses portes. Des examens de radiologie (osseux, colonnes, full spine, goniométrie des membres inférieurs) et des examens d'échographie (musculo-squelettique, doppler, abdomen) y sont réalisés. Les prises de rendez-vous sont possibles par téléphone ou sur le site internet du cabinet.

RADIOGRAPHIES NUMÉRIQUES

Le centre dispose d'une table avec détecteur plan permettant des acquisitions minimisant l'irradiation. Il y a également possibilité d'effectuer des Full spine pour le suivi des scolioses et des axiométries en vue de traitements orthopédiques spécifiques.

Les radiographies réalisées :

- Ostéoarticulaires, full spine, goniométrie, thorax,
- Infiltration guidée sous échographie ou radiographie,
- Étude du tube digestif haut avec produit de contraste,

Par contre, pas de panoramique dentaire (matériel disponible à l'Hôpital de Fumay, cf. Mag n°70).

ÉCHOGRAPHIES

L'échographie est une technique non irradiante qui permet d'étudier divers parties anatomiques..

Les échographies réalisées :

- Abdominale,
- Mammaire,
- Thyroïde,
- Vessie,
- Prostate par voie sus-pubienne ou endorectale,
- Rénale,
- Hépatique,
- Musculaire,
- Tendineuse,
- Écho-Doppler veineux et artériel, des carotides



HORAIRES D'OUVERTURE



LUNDI	8h00 - 12h00 Fermé l'après-midi
MARDI	8h00 - 12h00 14h00 - 18h00
MERCREDI	8h00 - 12h00 14h00 - 18h00
JEUDI	Fermé le matin 13h00 - 18h00
VENDREDI	8h00 - 12h00 13h00 - 17h00

Pour prendre rendez-vous :

Tél : 03 24 41 47 98

ou par internet :

www.radiologie-givet.fr

Planning des **CONSULTATIONS AVANCÉES DE SPÉCIALISTES**

Avec le concours du Centre hospitalier de Charleville-Mézières, l'Hôpital de Fumay vous accueille dans le cadre de consultations avancées de spécialistes (planning ci-dessous). Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de composer le **03.24.36.26.05**

PLANNING DES CONSULTATIONS (mise à jour octobre 2018) - N° D'APPEL 03 24 36 26 05

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	Mamographie Dr GANEVA Dr TOMEBA YOUNDJEU Du centre hospitalier de Charleville-Mézières	Mamographie Dr GANEVA Dr TOMEBA YOUNDJEU Du centre hospitalier de Charleville-Mézières	Echographie MÉDECIN RADIOLOGUE Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Cardiologie Toutes les semaines Dr MAROUN (cardiologue libéral de Givet) Urologie Le 2 ^{ème} mercredi du mois Dr NICOLACOPOULOS Du centre hospitalier de Charleville-Mézières	Mamographie Dr GANEVA Dr TOMEBA YOUNDJEU Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Rhumatologie Dr DUHAMEL Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Consultations Sages-femmes du centre hospitalier de Charleville-Mézières	Echographie MÉDECIN RADIOLOGUE Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Rhumatologie Dr DUHAMEL Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Consultations Sages-femmes du centre hospitalier de Charleville-Mézières
	Pneumologie Tous les 15 jours Semaines paires DR CHOUABE Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Mamographie Dr GANEVA Dr TOMEBA YOUNDJEU Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Alcoologie Tous les 15 jours Dr BOURIN CSAPA 08	Mamographie Dr GANEVA Dr TOMEBA YOUNDJEU Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Pneumologie Tous les 15 jours Semaines impaires Dr BUSSY Du centre hospitalier de Charleville-Mézières CSAPA 08 Éducateur toxicomanie		Mamographie Dr GANEVA Dr TOMEBA YOUNDJEU Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Consultations Sages-femmes du centre hospitalier de Charleville-Mézières Psychologue Le Lien	Chirurgie Orthopédique Dr KAYENGA Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Consultations Sages-femmes du centre hospitalier de Charleville-Mézières
APRÈS-MIDI					

En cas d'urgence, ne vous rendez pas directement à l'hôpital, nous vous rappelons que l'antenne SMUR n'est pas un service d'urgence, mais un service **Mobile d'Urgence et de Réanimation, FAITES AU PRÉALABLE LE 15**

Radiographies tous les jours

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JEUDIS : prise de rendez-vous au 03.24.54.23.89

NUMÉROS UTILES

Antenne SMUR : composez le 15

Retrouvez les coordonnées des professionnels sur www.ardennerivesdemeuse.com - onglet santé

HÔPITAUX

CENTRE HOSPITALIER DE FUMAY

Place du Baty, 08170 FUMAY Tél : 03 24 36 26 00

Secrétariat radiologie/échographie Tél : 03 24 36 26 00

CHU DINANT MONT-GODINNE

Dinant : Rue Saint Jacques, 501 - 5500 DINANT (Belgique) Tél : 00 32 82 21 24 11

Mont-Godinne : Avenue G.Thérasse, 1 - 5530 YVOIR Tél : 0032 81 42 21 11

CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

45 avenue de Manchester - 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Tél Standard : 03 24 58 70 70

RADIOLOGIE

CABINET DE RADIOLOGIE

Esplanade Sourdille, 08600 GIVET

Tél : 03 24 41 47 98

LABORATOIRE

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES BIO ARD'AISNE

Esplanade Aimé et Jules Rivir, 08600 GIVET

Tél : 03 24 42 03 12

PHARMACIES

CANTON DE GIVET

Pharmacie RENARD - 37 Avenue Roger Posty, 08320 VIREUX-MOLHAIN Tél : 03.24.41.61.40

Pharmacie Saint Georges - 12 Place de l'église, 08320 VIREUX-WALLERAND Tél 03.24.41.60.31

Pharmacie GOOSSE-JAUMOTTE - 15 Quai des Héros de la Résistance, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.10.51

Pharmacie de la Marine - 17 Place Méhul, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.05.69

Pharmacie DECLEF Luc & MONETA Thierry - 13 Place de la République, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.04.27

Pharmacie du Centre - 4 Place Carnot, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.05.38

CANTON DE REVIN

Pharmacie de la Meuse - 1 Rue du rivage, 08170 HAYBES Tél : 03.24.41.11.56

Pharmacie ROUSSELLE - 87 Rue du Général de Gaulle, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.02

Pharmacie BARRAS-COMANDINI - 11 Place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.41

Pharmacie du Centre - 98 Rue Victor Hugo, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.10.77

Pharmacie de la Bouverie - 16 Avenue Jean Baptiste Clément, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.11.14

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le n°audiotel Résogarde au 3237 accessible 24h/24h - 0,34€ TTC/par min

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

CANTON DE GIVET

Dr DUBOIS - Dr GARAND - Dr FRANCLIN - Cabinet Médical, 10 rue de la Gare, 08320 VIREUX-MOLHAIN Tél : 03.24.41.53.73

Dr DELATTRE - Dr EL-MELALI - Dr MATYJASIK - Dr LAGNIER : Pôle Médical de la Pointe, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.01.56

Dr MORTELLARO Pierre 3 route de Hierges, 08320 AUBRIVES Tél : 03.24.41.70.65

Dr DELIENCOURT Philippe 28 rue Oger, 08600 GIVET Tél : 03.24.33.51.00

CANTON DE REVIN

Dr GOFFE DUPRIEZ Véronique 43 rue du Rivage, 08170 HAYBES Tél : 03.24.42.06.77

Dr DEBAISIEUX Hervé 14 avenue de l'Europe, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.00.48

Dr HENNEQUIN Pascal 3 avenue Jean-Baptiste Clément, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.53

Dr E'SIM NZIAM NGAKUNA Natacha 30 place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.19.14

Dr SACREZ Marc 35 quai Port au Blé, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.13.14

Dr VAN DEN BERGH Michel 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél : 03 24 40 21 72

Dr DANZI Emilio 4bis, avenue du Général de Gaulle, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.12.07

Dr GENA Guy 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél : 03 24 42 71 16

SÂGES-FEMMES

Mme Caroline BATTLE, 31 rue Etienne Dolet, 08500 REVIN Tél : 06 78 46 13 69

Mme Élise MICHEL, 12 rue Oger, 08600 GIVET Tél : 09 73 03 07 30

Mme Carole SULIS, Maison des Solidarités de REVIN,

330 Allée du 8 mai 45 Tél : 03 24 40 12 13

Maison des Solidarités de GIVET, rue Thiers Tél : 03 24 42 73 73

PÔLE MÉDICAL DE LA POINTE,

12 Esplanade Jacques Sourdille, 08600 GIVET

Tél : 03 24 42 01 56 Médecins Généralistes, Kinesithérapeutes, Orthophoniste, Cabinets dentaires, Psychologue

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Tél : 36 46 (0,06€/min + prix d'un appel local)

Mise à jour octobre 2018



Bollich.S